



**ECOS Nord**  
*Évaluation-orientation de la COopération Scientifique*  
*Programme de coopération et de*  
*Partenariat universitaire et scientifique*  
*France - Amérique Latine (Colombie - Mexique - Pérou - Venezuela)*  
*MEAE - MESR*



## **COOPÉRATION SCIENTIFIQUE AVEC LE PÉROU**

### **6ème APPEL À PROJETS (Clôture : 06 juin 2024)**

1. Partenaires institutionnels en France : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères avec l'Ambassade de France au Pérou et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche. Partenaire institutionnel au Pérou : CONCYTEC (Conseil national des Sciences, de la Technologie et l'Innovation Technologique) et son opérateur PROCENCIA (Programme National de Recherche Scientifique et Etudes Avancées).
2. Date limite de réception des projets (formulaire de candidature et documents annexes) : le 06 juin 2024, délai de rigueur. Les projets portés par les équipes françaises doivent être déposés sur la plateforme en ligne MoveOn qui se trouve sur le site Internet de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Le partenaire péruvien doit déposer son projet simultanément auprès du comité péruvien (dans les mêmes termes mais en langue espagnole), en utilisant le formulaire fourni par CONCYTEC-PROCENCIA qui émet le même appel à propositions.

3. Les projets portés par les équipes françaises doivent être rédigés en français ou en anglais et peuvent porter sur tous les champs de la connaissance. Toutefois, à qualité scientifique égale, les projets relevant des priorités de la coopération franco-péruvienne feront l'objet d'une attention particulière :
  - Sciences de la vie et de la biotechnologie
  - Sciences de l'ingénieur
  - Technologies de l'information et de la communication
  - Sciences de l'environnement
  - Sciences fondamentales
  - Sciences humaines, économiques et sociales



**ECOS Nord**  
*Évaluation-orientation de la COopération Scientifique*  
*Programme de coopération et de*  
*Partenariat universitaire et scientifique*  
*France - Amérique Latine (Colombie - Mexique - Pérou - Venezuela)*  
*MEAE - MESR*



4. Le Comité scientifique ECOS NORD est réparti en six grands champs disciplinaires :
  - Agronomie, environnement et biologie animale**
  - Sciences physiques et chimiques**
  - Sciences humaines et sociales**
  - Sciences de la vie et de la santé**
  - Mathématiques, informatique et automatique**
  - Sciences de la terre et de l'univers**
5. Si plusieurs établissements sont impliqués dans le projet, ils désignent en concertation un(e) seul(e) responsable scientifique. Dans tous les cas, c'est l'établissement de rattachement du responsable de projet qui soumet le dossier au Comité ECOS NORD.
6. Chaque responsable ne peut déposer qu'un seul projet par appel à propositions. S'il/elle a déjà bénéficié d'une aide ECOS Nord Pérou pour un projet antérieur, ce dernier doit être terminé et avoir été soumis à une évaluation finale. Le programme ECOS n'a pas vocation à fournir des financements récurrents.
7. Au moins l'un(e) des chercheur(e)s du projet doit être habilité(e) à diriger des recherches et le porteur doit être en activité au moment du dépôt du dossier. Il ne peut y avoir qu'un seul porteur de projet pour la partie française.
8. Procédures de sélection : évaluation en parallèle des projets, en France par des experts du comité ECOS Nord et la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) du MESR, au Pérou par leurs homologues péruviens, sélection commune lors d'une réunion d'un comité mixte.
9. Types d'actions retenues : collaboration à un projet scientifique commun intégrant un volet de formation au niveau doctoral en France et au niveau master et/ou doctorat au Pérou.
10. Pour être recevable, le projet doit impérativement faire participer :
  - **Equipe péruvienne :**
    - Un(e) chercheur(e) principal(e), titulaire d'un grade de docteur, ayant participé à un au moins un projet de recherche ou publié un article dans une revue indexée ;



**ECOS Nord**  
*Évaluation-orientation de la COopération Scientifique*  
*Programme de coopération et de*  
*Partenariat universitaire et scientifique*  
*France - Amérique Latine (Colombie - Mexique - Pérou - Venezuela)*  
*MEAE - MESR*



le chercheur(e) doit être inscrit(e) sur le registre ORCID et la plateforme CTI Vitae du CONCYTEC.

- Au moins un(e) (1) étudiant(e) de master ou un(e) (1) doctorant(e). Il est possible de proposer au maximum deux (2) étudiant(e)s de master ; ou deux (2) doctorant(e)s ; ou un(e) (1) étudiant(e) de master et un(e) (1) doctorant(e) - dans ce dernier cas le/a doctorant(e) pourra se joindre à l'équipe au cours de la deuxième ou troisième année du projet).

■ **Equipe française :**

- Au moins deux ou trois chercheur(e)s en activité, dont un habilité à diriger des recherches
- Au moins un(e) doctorant(e) français(e) ; les bénéficiaires des missions juniors doivent être nommément précisés dans le dossier de candidature.

11. Durée des actions retenues : 3 ans. Les missions et les stages sont attribués chaque année (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) dans la limite du budget annuel de fonctionnement courant et ne peuvent être reportés d'une année sur l'autre.

12. Nature des soutiens attribués dans le cadre du programme ECOS Nord : missions pour des chercheur(e)s confirmés en activité et inscrits dans le projet initial ; stages pour des doctorant(e)s français et des étudiant(e)s péruviens inscrits en master ou doctorat. ECOS Nord assure le coût du séjour au Pérou et le coût du transport jusqu'au lieu de la mission au Pérou pour les chercheur(e)s et doctorant(e)s français(es) ; réciproquement, le CONCYTEC, à travers son opérateur PROCIENCIA, assure le coût du séjour en France et le coût du transport jusqu'au lieu de la mission en France pour les chercheur(e)s et doctorant(e)s ou étudiant(e)s de master péruvien(ne)s.

13. Les moyens attribués sont notifiés au début de chacune des trois années du projet. Les demandes de moyens doivent être justifiées de façon précise. À titre indicatif, les projets retenus ont bénéficié jusqu'à présent de deux missions, une junior et une senior, dans les deux sens, chaque année.



**ECOS Nord**  
*Évaluation-orientation de la COopération Scientifique*  
*Programme de coopération et de*  
*Partenariat universitaire et scientifique*  
*France - Amérique Latine (Colombie - Mexique - Pérou - Venezuela)*  
*MEAE - MESR*



14. Les moyens apportés par le présent programme sont destinés à favoriser la mobilité de chercheur(e)s. Le financement des recherches proprement dites ainsi que celui des bourses doctorales relèvent d'autres institutions.
  
15. Il appartient aux chercheur(e)s français, notamment aux responsables de projets, de prendre toutes les dispositions utiles afin d'assurer **la protection efficace et la répartition correcte de la propriété intellectuelle**. Les porteurs de projets sont invités à lire attentivement le document-ci-joint relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles. Les projets soumis à cet appel à candidature peuvent faire l'objet d'un examen au titre de la PPST (Protection du potentiel scientifique et technique et intelligence économique). Pour plus d'information sur ce dispositif : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid27031/protection-du-potentiel-scientifique-et-technique-et-intelligence-economique-p.p.s.t.html>
  
16. Les porteur(e)s de projets retenus seront invités à mentionner le soutien du programme ECOS sur toute publication liée au projet, ainsi que sur tous les supports (papier, affiches, film, vidéo...), y compris les résumés (abstracts) produits lors de congrès. Les porteurs de projets retenus seront également invités à prendre l'attache du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Pérou, avant chaque mission au Pérou, afin d'échanger sur les actions réalisées en partenariat avec l'établissement péruvien.
  
17. Nous vous invitons à consulter le site Internet du partenaire institutionnel péruvien: <https://www.prociencia.gob.pe> et le site du comité ECOS NORD <https://www.univ-spn.fr/ecos-nord/>, ainsi que le site de l'ambassade de France au Pérou sur la coopération universitaire et scientifique : <https://acuerdosuniversitariosconfrancia.pe>